



Liste 2014 des herbicides autorisés sur les brassicacées

Auteur
Martina Keller



Liste 2014 des herbicides autorisés sur les brassicacées

En cas de doutes, seuls les documents originaux de l'homologation sont valables (disponibles chez les firmes et l'OFAG)!

Herbicides racinaires (les restrictions pour les cultures suivantes doivent être respectées à la lettre!)

Culture										Préparations commerciales (firmes)	Matières actives	<p>Légende: PR: Prélevée PO: Postlevée AV: avant plantation AP: après plantation * Délai d'attente déterminé par les prescriptions d'application.</p>		
Chou	Chou-fleur	Chou brocoli	Chou de Chine	Chou de Bruxelles	Chou frisé non pommé	Colrave	Navet, rave	Radis	Radis long				Roquette	Délai d'attente
AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP		PR	PR		*	<p>Butisan S (Leu+Gygax, Syngenta), Bredola (Omya), Rapsan 500 SC (Schneiter)</p>	<p>Metazachlor</p>	<p>Choux: 15 - 20 ml peu après la plantation sur sol propre, humide et tassé. 25 ml sur sols organiques. Ne pas utiliser sur brassicacées de semis. Irrigation réduite les premiers jours après le traitement!</p> <p>Radis, radis long : 10 ml immédiatement après le semis et jusqu'à peu avant la levée des cultures sur sol propre, humide et tassé. Irrigation réduite les premiers jours après le traitement!</p> <p>Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 1 kg de la matière active métazachlore par hectare sur la même parcelle sur une période de 3 ans.</p> <p>Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S 2).</p>
										PO	2 sem.	Rapsan 500 SC (Schneiter), Bredola (Omya)	Metazachlor	<p>Roquette plein champ: 5 ml à partir du stade 3 feuilles. En cas de traitement après une période humide, risque de chloroses passagères.</p> <p>Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 1 kg de la matière active métazachlore par hectare sur la même parcelle sur une période de 3 ans.</p> <p>Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S 2).</p>

Culture										Préparations commerciales (firmes)	Matières actives	Légende: PO: Prélevée AV: Postlevée AP: avant plantation AP: après plantation * Délai d'attente déterminé par les prescriptions d'application.
Chou	Chou-fleur	Chou brocoli	Chou de Chine	Chou de Bruxelles	Chou frisé non pommé	Colrabe	Navet, rave	Radis	Radis long			
AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP	PR				*	Devrinol Plus (Stähler) Napropamide+ Metazachlor 30 - 40 ml peu après la plantation sur sol propre, humide et tassé. Navets: 35 - 40 ml immédiatement après le semis. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 1 kg de la matière active métazachlore par hectare sur la même parcelle sur une période de 3 ans. Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S 2).
										PR /AV	*	Nikkel (Omya) Napropamide Rucola plein air : 8.5 ml directement avant ou après le semis ainsi que directement avant la plantation avec incorporation superficielle. Serre: 4-6 jours avant la plantation avec incorporation superficielle
AV	AV	AV	AV	AV	AV	AV					*	Hysan (Omya), Pendimed (Médol), Pendimethalin Realchemie (Agro Seller), Pendimethalin SA 400 SC (Sintagro), Pendimethalin 400 SC (Amreco), Sitradol SC (Stähler), Stomp SC (Syngenta), Stomp 400 SC (Leu+Gygax), Terapur (Burri), Stomp Aqua (Syngenta) Pendimethalin 40 - 50 ml (Stomp Aqua 35-44 ml) immédiatement avant la plantation. Appliquer les doses inférieures sur sols légers. Ne pas appliquer sur cultures de semis ou sur sols sablonneux!
AV	AV	AV	AV	AV	AV	AV					*	Trifluralin (Omya), Trifluralin S (Schneider) <i>Délai d'autorisation de vente échu, utilisation autorisée jusqu'au 01.02.2015</i> Trifluralin Enfouir 25 - 35 ml avant la plantation. N'appliquer que sur des choux plantés!
AV / AP	AV / AP	AV / AP	AV / AP	AV / AP	AV / AP	AV / AP					*	Centium 36 CS (Stähler) Clomazone 2.5 ml avant ou immédiatement après la plantation. Ne pas traiter des cultures sous bâches. Risque de chloroses passagères.

Herbicides foliaires de postlevée

Culture										Délai d'attente	Préparations commerciales (firmes)	Matières actives	Légende: PR: Prélevée PO: Postlevée AV: avant plantation AP: après plantation * Délai d'attente déterminé par les prescriptions d'application. ** Voir les instructions d'application	
Chou	Chou-fleur	Chou brocoli	Chou de Chine	Chou de Bruxelles	Chou frisé non pommé	Colrave	Navet, rave	Radis	Radis long					Roquette
AP						AP					4 sem.	Pyridate 45 WP (Schneider)	Pyridate	20 g, dès que les cultures sont bien enracinées (3 - 4 semaines après la plantation). Ne pas mélanger avec des adjuvants ou des engrais foliaires!
AP											4 sem.	Centurion Prim (Stähler)	Clethodim	Graminées annuelles: 10 ml Chiendent: 20 ml
AP											4 sem.	Select	Clethodim	Graminées annuelles: 5 ml Chiendent: 10 ml N'appliquer qu'en mélange avec 0.5% (de la quantité de bouillie) d'huile minérale ou d'huile de colza.
AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP					4 sem.	Focus Ultra (Leu+Gygax)	Cycloxydim	Graminées annuelles: 10 - 20 ml Repousses de céréales: 15 - 30 ml Graminées pérennes: 40 - 60 ml
AP	AP	AP	AP ¹	AP		AP					6 / 8 sem. **	Fusilade Max (Syngenta)	Fluazifop-P-butyl	Chou-fleur, brocoli: Délai d'attente 6 semaines Choux pommés, chou de Chine, colrave: Délai d'attente 8 semaines ¹ Chou de Chine: Application interdite après le 30.08.2015. Graminées annuelles, repousses de céréales: 10 - 15 ml
AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP					8 sem.	Gallant 535 (Omya)	Haloxyfop-R-Methylester	Graminées annuelles: 3 - 4 ml Pâturin annuel: 12 - 15 ml. Application au stade 2 - 3 feuilles. Graminées pérennes: 9 ml
AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP					8 sem.	Agil (Syngenta) Propaq (Schneider) Obsidio Rex (Renovita)	Propaquizafop	Graminées annuelles, repousses de céréales: 7.5 - 12.5 ml Pâturin annuel: 25 ml. Application au stade 2 - 3 feuilles. Chiendent: 15 - 25 ml

Culture											Délai d'attente	Préparations commerciales (firmes)	Matières actives	Légende: PR: Prélevée PO: Postlevée AV: avant plantation AP: après plantation * Délai d'attente déterminé par les prescriptions d'application. ** Voir les instructions d'application
Chou	Chou-fleur	Chou brocoli	Chou de Chine	Chou de Bruxelles	Chou frisé non pommé	Colrave	Navet, rave	Radis	Radis long	Roquette				
AP	AP	AP	AP			AP					4 / 8 sem. **	Targa Super (Bayer)	Quizalofop-P-ethyl	Graminées annuelles, repousses de céréales: 7.5 - 12.5 ml Chiendent: 10 - 25 ml Chou-fleur, brocoli: Délai d'attente 4 semaines Choux pommés, chou de Chine, colrave: Délai d'attente 8 semaines
AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP	PO				4 / 6sem.	Aramo (Leu+Gygax)	Tepraloxymid	Graminées: 10 - 20 ml Dosage supérieur contre pâturin annuel, repousses de céréales et chiendent rampant. Choux: Délai d'attente 4 semaines Navets: Délai d'attente 6 semaines 1 application par année au maximum.

Impressum

Éditeur: Agroscope
 Schloss 1, Postfach
 8820 Wädenswil
www.agroscope.ch

Rédaction: Martina Keller

Mise en page: Brigitte Baur

Copyright: Agroscope

Version: Avril 2014

Information : www.cultures-maraicheres.agroscope.ch

ISSN: 2296-7230